RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01125
Numéro SIREN : 419 610 183
Nom ou dénomination : AUXODIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2021 sous le numéro de dépôt 11366

greffe

Kappa
Consultants

Sas AUXODIS

Avenue du Général De Gaulle

21130 AUXONNE

Exercice clos le : 31 janvier 2021

SIRET : 41961018300024

SARL KAPPA CONSULTANTS
BP 62146 Parc des Collines
11 Avenue de Strasbourg - DIDENHEIM
68060 MULHOUSE CEDEX

Alsace

Tel : 03-89-33-14-14
Fax : 03-89-43-86-22

E-mail : kappa@kappasud.com

ATTESTATION

Sas AUXODIS

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

En Euro

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'entreprise :

Sas AUXODIS

Pour l'exercice du 01/02/2020 au 31/01/2021

et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du 24/02/2016, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni audit ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	**13 218 716,15 €**
- Chiffre d'affaires	**31 241 818,64 €**
- Résultat net comptable	**1 013 494,00 €**

Fait à DIDENHEIM

Le 14/04/2021

Expert-comptable
Elise BECQUET-MARESCHERIE

Expert comptable
Jean-Pierre BUYAT

(1) **BILAN - ACTIF**

CERTIFIE CONFORME

DGFiP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : Avenue du Général De Gaulle 21130 AUXONNE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 1 9 6 1 0 1 8 3 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/01/2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	54 234	AG	54 234	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 061 760	AO		1 061 760
	Constructions	AP	9 941 790	AQ	2 586 024	7 355 765
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	703 943	AS	433 333	270 610
	Autres immobilisations corporelles	AT	984 104	AU	431 382	552 722
	Immobilisations en cours	AV	189 518	AW		189 518
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	95 019	BE		95 019
	Prêts	BF	20 296	BG		20 296
	Autres immobilisations financières*	BH	80	BI		80
	TOTAL (II)	BJ	13 050 743	BK	3 504 972	9 545 770
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	15 209	BM		15 209
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 310 534	BU		2 310 534
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 050	BW		8 050
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	460 137	BY		460 137
	Autres créances (3)	BZ	353 235	CA		353 235
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	426 889	CG		426 889
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	98 891	CI		98 891
	TOTAL (III)	CJ	3 672 946	CK		3 672 946
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	16 723 689	1A	3 504 972	13 218 716

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGEiP N° 2051 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CERTIFIE CONFORME

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	185
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 774
	Report à nouveau	DH	-749 296
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 013 494
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	306 157
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 384
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	6 384
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 113 057
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	63 949
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 963
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 764 472
	Dettes fiscales et sociales	DY	751 201
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	115 419
	Autres dettes	EA	79 113
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	12 906 175
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	13 218 716

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 920 022
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 068 341

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODIS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	29 042 113	FB	FC	29 042 113
	Production vendue biens *	FD	1 634 635	FE	FF	1 634 635
	Production vendue services *	FG	565 071	FH	FI	565 071
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	31 241 819	FK	FL	31 241 819
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	124 366
	Autres Produits (1) (11)				FQ	169 686
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	31 535 871
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	24 570 559
	Variation de stock (marchandises) *				FT	93 363
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	40 318
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	94
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 627 383
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	416 205
	Salaires et traitements *				FY	2 421 017
	Charges sociales (10)				FZ	527 360
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	738 765
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	20 183
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	30 455 247
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 080 624
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	5 481
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	148 084
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	148 084
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-148 084
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	938 020

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	10 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	5 275
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 282
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 718
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	-70 756
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	31 551 351
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	30 537 857
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 013 494

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	79 400
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	500
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	114 989
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	124 366
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 645
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REPR/PROV RISQUE CHARGE EXCEP		10 000
AMENDES ET PENALITES	7	
PROV RISQUE CHARGE EXCEP	5 275	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2021
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODIS — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	54 234	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	1 061 760	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	7 610 940	KK		KL	8 000
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions	Dont Composants	M2	KP	2 307 899	KQ		KR	14 950
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	666 664	KT		KU	37 279
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	135 007	KZ		LA	8 800
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	810 329	LC		LD	29 968
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	80 663	LJ		LJ	108 855
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	12 673 262	LO		LP	207 852
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P	51 140	1R		1S	43 879
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	60	1U		1V	20 316
	TOTAL IV			LQ	51 200	LR		LS	64 195
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	12 778 696	ØH		ØJ	272 047

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virements de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	54 234	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 061 760	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	7 618 940	MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	2 322 849	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	703 943	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	143 807	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	840 297	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	189 518	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	12 881 114	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	95 019	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	20 376	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	115 395	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	13 050 743	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODIS — Néant [X] *

Exercice N clos le 31/01/2021

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise : Sas AUXODIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	54 207	PF	27	PG		PH	54 234
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 363 731	PN	354 465	PO		PQ	1 718 195
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	689 239	PW	178 589	PX		PY	867 829
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	338 742	QA	94 591	QB		QC	433 333
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	25 940	QI	24 716	QJ		QK	50 656
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	294 349	QM	86 376	QN		QO	380 725
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 712 001	QV	738 737	QW		QX	3 450 738
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	2 766 208	ØP	738 765	ØQ		ØR	3 504 972

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : Sas AUXODIS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	10 000	4B	5 275	4C	10 000	4D	5 275	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	1 109	4P		4R		4S	1 109	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	11 109	TV	5 275	TW	10 000	TX	6 384	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	11 109	UB	5 275	UC	10 000	UD	6 384	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	5 275	UK	10 000			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : Sas AUXODIS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	20 296	UR		US	20 296
	Autres immobilisations financières	UT	80	UV		UW	80
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	215		215		
	Autres créances clients	UX	459 922		459 922		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 745		3 745		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	78 761		78 761		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	130 630		130 630		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	87 864		87 864		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	52 236		52 236		
Charges constatées d'avance		VS	98 891		98 891		
	TOTAUX	VT	932 640	VU	912 264	VV	20 376
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	21 200				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	904				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 086 316	2 086 316		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	8 026 741	1 113 864	3 505 098	3 407 779
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	63 313	9 000	32 750	21 563
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 764 472	1 764 472		
Personnel et comptes rattachés		8C	411 751	411 751		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	88 720	88 720		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	75 410	75 410		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	175 320	175 320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	115 419	115 419		
Groupe et associés (2)		VI	637	637		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	79 113	79 113		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	12 887 212	VZ 5 920 022	3 537 848	3 429 342
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	637
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 110 284	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2021

1/1 (1)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2021

N° SIRET 4 1 9 6 1 0 1 8 3 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas AUXODIS

ADRESSE (voie) Avenue du Général De Gaulle

CODE POSTAL 21130 VILLE AUXONNE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	9	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	9
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	3991

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR | Nom patronymique BERTHIER | Prénom(s) Jean-Philippe | Nom marital BERTHIER | % de détention 51,0500 | Nb de parts ou actions 2 040,00

Naissance : Date 21/05/1973 | N° Département 75 | Commune PARIS 4EME ARRONDISSEM | Pays France

Adresse : N° 7 | Voie , rue du Souris | Code Postal 21110 | Commune VARANGES | Pays France

Titre (2) MME | Nom patronymique BAUDRILLARD | Prénom(s) Virginie | Nom marital BERTHIER | % de détention 48,7500 | Nb de parts ou actions 1 950,00

Naissance : Date 22/01/1977 | N° Département 10 | Commune ROMILLY-SUR-SEINE | Pays France

Adresse : N° 7 | Voie , rue du Souris | Code Postal 21110 | Commune VARANGES | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021 dont le total est de 13 218 716,15 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 013 494,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/04/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société a subi durant son exercice la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020. En raison de sa nature, l'entreprise a continué son activité durant cette période. La continuité de l'entreprise n'est pas remise en cause.

En raison de leurs natures, les rayons relatifs à des produits non essentiels (bazar, textile, culturel, etc.) ont dû être fermés du 04.11.2020 au 28.11.2020 et par conséquent n'ont pas généré de chiffre d'affaires durant cette période.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'estimer l'intégralité des impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sanitaire sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise estime cepdendant que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés

dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	05 à 10 ans
- Hypermarché-Construction	10 à 25 ans
- Station service-Construction	07 à 25 ans
- Hypermarché-Aménag. construct.	10 à 20 ans
- Matériel transport	03 à 05 ans
- Matériel bureau informatique	05 à 10 ans
- Mobilier	05 à 12 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "prix d'achat triple net".

Ce prix d'achat comprend :
- le prix d'achat sur factures déterminé en application du dernier prix d'achat,
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- diminué des ristournes sur facture,
- diminué des ristournes par avoir séparé,
- diminué des ristournes mensuelles ou trimestrielles,
- diminué des accords commerciaux,
- augmenté des frais de logistiques pour les achats en provenance de la centrale d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente) est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

En Euro

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**	54 233,99		
CORPORELLES	Terrains	1 061 759,75		
	Constructions — Sur sol propre	7 610 940,24		8 000,00
	Constructions — Sur sol d'autrui			
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.	2 307 899,06		14 950,21
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	666 663,61		37 278,92
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles — Matériel de transport	135 007,00		8 800,00
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique	810 328,95		29 967,86
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours	80 663,03		108 855,00
	Avances et acomptes			
	TOTAL	12 673 261,64		207 851,99
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	51 140,00		43 879,00
	Prêts et autres immobilisations financières	60,00		20 316,00
	TOTAL	51 200,00		64 195,00
	TOTAL GENERAL	12 778 695,63		272 046,99

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**			54 233,99	
CORPORELLES	Terrains			1 061 759,75	
	Constructions — Sur sol propre			7 618 940,24	
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons			2 322 849,27	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			703 942,53	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			143 807,00	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			840 296,81	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			189 518,03	
	Avances et acomptes				
	TOTAL			12 881 113,63	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			95 019,00	
	Prêts & autres immob. financières			20 376,00	
	TOTAL			115 395,00	
	TOTAL GENERAL			13 050 742,62	

En Euro

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	54 206,53	27,46		54 233,99
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 363 730,62	354 464,76		1 718 195,38
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	689 239,40	178 589,32		867 828,72
Inst. techniques matériel et outil. industriels		338 741,65	94 590,93		433 332,58
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	25 940,35	24 716,07		50 656,42
	Mat. bureau et informatiq., mob.	294 349,11	86 376,27		380 725,38
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	2 712 001,13	738 737,35		3 450 738,48
	TOTAL GENERAL	**2 766 207,66**	**738 764,81**		**3 504 972,47**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Sas AUXODIS

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

En Euro

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	10 000,00	5 275,00	10 000,00	5 275,00
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités	1 109,00			1 109,00
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	**11 109,00**	**5 275,00**	**10 000,00**	**6 384,00**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL	**11 109,00**	**5 275,00**	**10 000,00**	**6 384,00**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation				
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		5 275,00	10 000,00	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 403 897,00		93 363,00	2 310 534,00
Matières premières				
Autres approvisionnements	15 303,00		94,00	15 209,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**2 419 200,00**		**93 457,00**	**2 325 743,00**

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		20 296,00		20 296,00
	Autres immobilisations financières		80,00		80,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		215,24	215,24	
	Autres créances clients		459 922,20	459 922,20	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		3 744,58	3 744,58	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		78 761,28	78 761,28	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	130 630,00	130 630,00	
		Taxe sur la valeur ajoutée	87 863,61	87 863,61	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		52 235,56	52 235,56	
	Charges constatées d'avance		98 891,42	98 891,42	
	TOTAUX		**932 639,89**	**912 263,89**	**20 376,00**

Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés	
		- Prêts accordés en cours d'exercice	21 200,00
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	904,00
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	98 891,42
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**98 891,42**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	22 133,71
Autres créances	30 460,26
Disponibilités	
TOTAL	**52 593,97**

Sas AUXODIS

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 000,00	10,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent			-1 242 008,0
Résultat de l'exercice précédent			492 711,54
Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
	Total des prélèvements sur les réserves		
		TOTAL DES ORIGINES	**-749 296,46**
Affectations aux réserves	- Réserves légales		
	- Autres réserves		
Dividendes			
Autres répartitions			
Report à nouveau			-749 296,00
		TOTAL DES AFFECTATIONS	**-749 296,00**

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	40 000,00			40 000,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	185,41			185,41
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 774,18			1 774,18
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-1 242 007,69		-492 711,54	-749 296,15
Résultat de l'exercice	**492 711,54**	**1 013 494,00**	**492 711,54**	**1 013 494,00**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**-707 336,56**	**1 013 494,00**		**306 157,44**

Sas AUXODIS

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

En Euro

Conformément aux dispositions de l'article 3 decies du CGI, la société AUXODIS a pratiqué une déduction exceptionnelle de 40% de la valeur des biens acquis entrant dans le champ d'application de ce texte. Les investissements concernés s'élèvent à 159 289,43 euros. La déduction exceptionnelle pratiquée sur le résultat fiscal de l'exercice sous revue s'élève à 10 732,00 euros. Le solde de la déduction à pratiquer sur le durée des différents plans d'amortissement s'élève à 103,00 euros.

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité	1 200,00		90,00		1 290,00	
- autres	9 598,00		402,00		10 000,00	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	**10 798,00**		**492,00**		**11 290,00**	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement	1 123 181,00			1 082 831,00	40 350,00	
- Moins values à long terme						
- Autres	10 835,00			10 732,00	103,00	
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Une convention de rente viagère souscrite a conduit à constater une dette sur l'acquisition immobilière concernée pour un montant de 80 000,00 euros. A la fin de l'exercice sous revue, le montant restant à payer inscrit sur la ligne "Emprunts & dettes financières diverses" s'élève à 41 750,00 euros dont 9 000,00 euros à moins d'un an.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	2 086 315,90	2 086 315,90		
	à plus d' 1 an à l'origine	8 026 741,07	1 113 864,18	3 505 097,78	3 407 779,11
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		63 312,50	9 000,00	32 750,00	21 562,50
Fournisseurs & comptes rattachés		1 764 472,06	1 764 472,06		
Personnel & comptes rattachés		411 750,97	411 750,97		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		88 719,86	88 719,86		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	75 409,77	75 409,77		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	175 320,34	175 320,34		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		115 419,31	115 419,31		
Groupe & associés (2)		636,83	636,83		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		79 113,26	79 113,26		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**12 887 211,87**	**5 920 022,48**	**3 537 847,78**	**3 429 341,61**

Renvois		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 110 283,52
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	636,83

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 975,20
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 502,28
Dettes fiscales et sociales	524 033,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	69 564,12
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**758 075,11**

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 98 258,56 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,42 %
Table de mortalité	INSEE 2019
Départ volontaire à	67 ans

Le taux d'actualisation est basé sur l'indice IBOXX Corporates AA (Indexco.com).

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	6 949 560,48					6 949 560,48
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**6 949 560,4**					**6 949 560,48**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions	98 258,56			98 258,56
TOTAL	**7 047 819,0**			**7 047 819,04**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société					4 907 331,87	4 907 331,87
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL					**4 907 331,8**	**4 907 331,87**

En Euro

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 014 081,71	6 949 560,48
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**10 014 081,71**	**6 949 560,48**

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Arnaud BODIER
10, Place du Capitaine Dreyfus
68000 COLMAR

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	13 409	13 400
TOTAL	**13 409,00**	**13 400,00**

En Euro

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/01/2021	31/01/2020
Personnel salarié :	**94,00**	**82,00**
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Agents de maîtrise	10,00	9,00
Employés et techniciens	80,00	69,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REPRISE / PROV. EXCEPTIONNELLE		10 000
AMENDES ET PENALITES	7	
DOTATION / PROV. EXCEPTIONNELLE	5 275	
TOTAL	**5 282**	**10 000**

En Euro

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
REVERSEMENTS AIDES ASP	16 386		
TRF CHARGES - DONS	106 073		
TRF CHARGES - EXO.	1 354		
TRF CHARGES - 20%	553		
TOTAL	**124 366,11**		

greffe

AUXODIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 Euros

Siège Social : Avenue du Général de Gaulle
21130 - AUXONNE

419 610 183 R.C.S. DIJON

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 8 JUILLET 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée, sur proposition du Président, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 JANVIER 2021 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 1.013.494 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- Bénéfice net comptable ..... 1.013.494 €
- A l'absorption des pertes ..... 749.296 €
- A la Réserve Légale ..... 3.815 €
- Au poste « Autres Réserves » ..... 260.383 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIE CONFORME

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 JANVIER 2021 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 1.013.494 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- Bénéfice net comptable ..... 1.013.494 €
- A l'absorption des pertes ..... 749.296 €
- A la Réserve Légale ..... 3.815 €
- Au poste « Autres Réserves » ..... 260.383 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

Arnaud BODIER

Siège social : 10 Place du Capitaine Dreyfus, 68000 COLMAR
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2021

AUXODIS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Siège social : avenue du Général de Gaulle
21 130 AUXONNE
R.C.S : DIJON 419 610 183

Aux associés de la société SAS AUXODIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUXODIS relatifs à l'exercice clos le 31/01/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession du commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La présentation d'ensemble des comptes et les options retenues dans le choix des méthodes comptables n'appellent pas de notre part de commentaires particuliers.

Dans le cadre de nos appréciations des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes nous nous sommes notamment assuré que les immobilisations corporelles, les stocks et les créances figurant à l'actif sont valorisés conformément à la méthode décrite dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

En application à la loi, nous vous signalons qu'à la date du présent rapport, nous n'avons pas été destinataires des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous procéderons ultérieurement, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à COLMAR, le 22 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Arnaud BODIER